

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EUROPE

Veronika VON WACHTER

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MARS 17
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EUROPE

Veronika VON WACHTER
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. L'engagement des Nations unies	4
1. La stratégie de Vilnius	4
2. Le rapport d'évaluation 2016 : les points forts et les points faibles de la mise en oeuvre	5
II. L'engagement de l'Union européenne	6
1. La stratégie Éducation et Formation 2020 : l'éducation comme moteur de croissance	6
2. L'éducation au développement durable : un sujet marginal ?	8
III. Deux exemples nationaux concrets	9
1. L'Allemagne	9
2. Les Pays-Bas	10
CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	12

AVANT-PROPOS

Le monde se trouve à un moment critique : face aux changements climatiques et aux crises économiques et sociales, l'urgence de faire du développement durable une réalité semble plus évidente que jamais. Cependant, de simples réglementations ne suffisent pas pour relever ce défi. Afin d'achever la Transition, le développement durable doit s'ancrer dans les mentalités de chacun et chacune. L'éducation au développement durable (EDD), cette éducation « *holistique et transformationnelle* »¹, se présente ainsi comme principal levier de changement.

L'Europe a un rôle de précurseur à jouer. Depuis 2001, le développement durable constitue le troisième pilier de la stratégie de Lisbonne, reposant sur « *le principe selon lequel il faut examiner d'une manière coordonnée les conséquences économiques, sociales et environnementales de toutes les politiques et en tenir compte dans le processus de décision* »². Depuis le Traité de Maastricht en 1992, l'éducation est une des priorités de l'Union européenne³, n'est-elle donc pas dans une position idéale pour promouvoir l'EDD ?

Acteur européen luttant pour une transformation profonde de la société, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'associe à ceux et celles qui travaillent au quotidien pour sensibiliser, informer et éduquer citoyens et citoyennes au développement durable, et consacre cette Note d'analyse aux avancées européennes en matière d'EDD.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable*, 2014, p. 12.

² Le Monde diplomatique, « Conseil européen de Göteborg », 19 juin 2001, <http://bit.ly/2IGwY8m>.

³ Toute l'Europe, « L'Europe de l'éducation et de la formation », 31 oct. 2014, <http://bit.ly/2IBfSrt>.

INTRODUCTION

« L'enseignement doit contribuer, non seulement à une prise de conscience de notre Terre patrie, mais aussi permettre que cette conscience se traduise en volonté de réaliser la citoyenneté terrienne. »

– Edgar Morin⁴

C'est dans cet esprit que l'Éducation au développement durable (EDD) est définie. Selon l'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, cette approche éducative permet *« de relever les défis mondiaux actuels et futurs de façon constructive et créative et de bâtir des sociétés plus durables et plus résistantes »*⁵.

Au niveau du contenu, l'EDD cherche à intégrer dans l'enseignement les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable. Il s'agit de réfléchir *« aux questions capitales que sont le changement climatique, la biodiversité, la réduction des risques de catastrophes, et la consommation et la production durables »*⁶. Ce contenu doit être transmis par une pédagogie qui *« met l'accent sur des approches créatives et critiques, sur la capacité à penser à long terme, l'innovation, l'aptitude à faire face à l'incertitude et à résoudre des problèmes complexes »*⁷.

Aussi, l'EDD vise non seulement à enseigner des sujets liés au développement durable de manière innovante, mais aussi à inciter les apprenant-e-s à travailler à la transformation de nos sociétés : l'EDD doit *« contribuer activement à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, intégrateur, sûr et durable »*⁸.

Le potentiel transformateur de l'EDD se réalise donc tant au niveau de son contenu que de sa pédagogie.

Si en 2002, l'Assemblée générale des Nations unies charge l'UNESCO de la promotion de l'EDD à l'échelle mondiale⁹, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS questionne la mise en œuvre de l'EDD au sein de l'Europe en trois temps : 1) les politiques des Nations unies favorables à l'EDD en Europe, 2) la place de l'EDD au sein de l'Union européenne, 3) les exemples concrets de l'Allemagne et des Pays-Bas.

⁴ Edgar Morin, « Enseigner à vivre », cité dans : Collectif Paris Education 2015, « Pour vivre ensemble à 10 milliards, changeons l'éducation », *manifeste*, 2015, p. 3.

⁵ UNESCO, « Éducation au développement durable », <http://bit.ly/2j7LM2s>.

⁶ UNESCO, *ibidem*.

⁷ UNESCO, *Déclaration de Bonn*, 2009, p. 2.

⁸ UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global*, 2014, p. 12.

⁹ UNESCO, *Plan international de mise en œuvre*, 2005, p. 5.

I. L'ENGAGEMENT DES NATIONS UNIES

La Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) a vu le jour en 1947 dans le but de promouvoir l'intégration économique paneuropéenne, mêlant de fait, développement durable et prospérité économique¹⁰. En ce sens, la CEE-ONU promeut l'éducation au développement durable, notamment via la stratégie de Vilnius.

1. LA STRATÉGIE DE VILNIUS

« L'éducation est non seulement un droit de l'Homme, mais également une condition sine qua non du développement durable et un outil indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie. »

– Stratégie de la CEE-ONU pour l'éducation en vue du développement durable¹¹

Cette définition de l'éducation est à l'origine de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'éducation en vue du développement durable, adoptée en 2005 lors d'une réunion à Vilnius. Considérée comme une contribution à l'engagement de l'UNESCO en matière d'éducation au développement durable, le but de la stratégie « *est d'encourager les États membres de la CEE à développer l'éducation en vue du développement durable et à intégrer dans toutes les disciplines pertinentes de l'enseignement scolaire ainsi que dans l'enseignement extrascolaires ou parallèles* »¹².

La stratégie de Vilnius propose des recommandations concrètes aux États membres de la CEE-ONU¹³ pour sa mise en œuvre. Ainsi, les ministères de l'éducation et de l'environnement sont appelés à l'action pour promouvoir la stratégie au niveau national, notamment en créant des centres nationaux de l'EDD et en élaborant des plans nationaux de réalisation de la stratégie de Vilnius¹⁴.

Par ailleurs, trois nécessités précèdent la mise en œuvre de la stratégie : « *amélioration de l'éducation de base, réorientation de l'éducation vers le développement durable, sensibilisation accrue du public et promotion de la formation* ».¹⁵ L'ambition est de proposer une approche pédagogique dans les États membres de la CEE-ONU, allant au-delà d'une éducation à l'environnement et intégrant « *des questions interdépendantes d'ordre environnemental, économique et social* »¹⁶. Pluridisciplinaire, l'EDD doit inciter l'apprenant-e à participer activement à la recherche de solutions aux problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui¹⁷.

¹⁰ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, « Mission », <http://bit.ly/2kN4In8>.

¹¹ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, 2005, p. 1.

¹² Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 1-2.

¹³ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 3.

¹⁴ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 10.

¹⁵ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 5.

¹⁶ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 4.

¹⁷ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 6.

2. LE RAPPORT D'ÉVALUATION 2016 : LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA MISE EN OEUVRE

Selon des rapports proposés par les États membres, la CEE-ONU constate que des progrès ont effectivement été accomplis en 2016 : « 51 pays au total (soit 91 % des États membres de la CEE) s'étaient engagés totalement ou en partie à faire progresser l'EDD. »¹⁸ Il convient toutefois de mettre en perspective la place accordée à l'EDD dans chacun des programmes d'éducation nationaux, ainsi que la coopération pour l'EDD entre les niveaux formels, non-formels, et informels de l'apprentissage.

- L'apprentissage **formel** se déroule dans un contexte structuré et organisé ; explicitement désigné comme étant de l'apprentissage.
- L'apprentissage **non-formel** est intégré aux activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage.
- L'apprentissage **informel** découle des activités de la vie quotidienne, s'effectue de façon non intentionnelle de la part de l'apprenant-e¹⁹.

Si 90 % des États membres disent avoir introduit l'EDD dans les documents d'orientation de l'éducation nationale²⁰, son intégration structurelle dans l'ensemble du système éducatif pose encore problème. À cet égard, trois enjeux principaux sont définis : « *les ressources financières fournies par le gouvernement et la communauté des donateurs ; les administrateurs qualifiés chargés de mettre en application les politiques et les pratiques en matière d'EDD ; et le temps nécessaire pour mener à bien cette action.* »²¹ Par ailleurs, le contenu de l'EDD relève pour le moment principalement de l'aspect environnemental, négligeant ainsi les dimensions économique et sociale²². L'intégration structurelle de l'EDD sous toutes ses formes n'existe pas encore.

En outre, si 95% des États membres soulignent l'importance d'une coopération de « *diverses parties prenantes* » afin de réaliser le potentiel de l'EDD²³, les progrès réalisés au niveau de l'apprentissage formel sont largement supérieurs à ceux entrepris dans les apprentissages informel et non-formel²⁴.

Concrètement, l'EDD nécessite « *la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes en dehors des ministères* »²⁵. Les organisations non-gouvernementales peuvent donc jouer un rôle-clé²⁶.

Enfin, le rapport d'évaluation de 2016 souligne que l'appui des principaux preneurs de décision sur le long terme est indispensable. Par exemple, les ministères de l'économie et des finances doivent reconnaître l'importance des investissements dans le domaine de l'EDD²⁷.

¹⁸ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Troisième rapport d'évaluation de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, février 2016, p. 6.

¹⁹ Europass, « Glossaire », <http://bit.ly/2kJG6lJ>.

²⁰ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Troisième rapport d'évaluation*, p. 7.

²¹ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 25.

²² Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 7.

²³ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*.

²⁴ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 8.

²⁵ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 25.

²⁶ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 8.

En guise de conclusion, la CEE-ONU constate une « *prise de conscience croissante que l'EDD est au cœur de la raison d'être de l'éducation* », qui n'est pourtant « *pas encore pleinement partagée par tous les États membres* »²⁸.

II. L'ENGAGEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Finalement, comment la volonté de la CEE-ONU de promouvoir l'EDD au niveau européen est-elle soutenue par l'Union européenne ?

1. LA STRATÉGIE ÉDUCATION ET FORMATION 2020 : L'ÉDUCATION COMME MOTEUR DE CROISSANCE

La méthode ouverte de coordination (MOC) vise une harmonisation européenne des politiques nationales de l'éducation²⁹. Cette forme de « droit souple » consiste en l'identification d'objectifs communs par les États membres, sans pour autant fixer des mesures contraignantes pour y parvenir. La Commission européenne est chargée de la surveillance du processus³⁰. La mise en pratique de l'EDD au niveau de l'Union européenne est donc basée sur une coopération volontaire.

En 2009, le Conseil de l'UE définit un cadre commun en matière d'éducation, mis en œuvre sous forme de MOC. La stratégie « Éducation et Formation 2020 » traduit la volonté de faire de l'Europe « *l'économie de la connaissance³¹ la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » d'ici 2020³². L'éducation et la formation deviennent ainsi des moteurs de croissance économique³³. Cette stratégie conçoit l'éducation comme « *un investissement efficace dans le capital humain* », bénéfique à terme pour la croissance économique³⁴.

La dimension économique pèse sur le rôle crucial de l'éducation « *face aux nombreux défis socio-économiques, démographiques, environnementaux et technologiques* »³⁵, en témoigne l'orientation des quatre objectifs³⁶ de la stratégie.

1. « *Faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité* »

Cet objectif s'impose en raison de « *la nécessité d'actualiser et de développer régulièrement les compétences en fonction de l'évolution de la situation économique et sociale* »³⁷. Bien que l'EDD intègre un apprentissage permanent³⁸, cet objectif témoigne de la nécessité d'une

²⁷ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, « *Troisième rapport d'évaluation* », p. 25.

²⁸ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *ibidem*, p. 9.

²⁹ Conseil de l'Union européenne, « Éducation et Formation 2020 », 2009, p. 4 .

³⁰ Eur-Lex, « Méthode ouverte de coordination », <http://bit.ly/2jTmmpK>.

³¹ L'économie de la connaissance est une nouvelle ère de l'économie dans laquelle les gains en productivité sont réalisés par le savoir.

³² Conseil de l'Union européenne, *Éducation et Formation 2020*, p. 2.

³³ OCDE, *L'économie fondée sur le savoir*, p. 3.

³⁴ Conseil de l'Union européenne, *Éducation et Formation 2020*, p. 2.

³⁵ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*.

³⁶ Tous issus de : Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 3-4.

³⁷ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*.

³⁸ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Stratégie de la CEE*, p. 4.

éducation tout au long de la vie liée aux compétences valorisées par les entreprises, tributaires du contexte et de la période.

2. « Améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation »

D'un point de vue économique, un système d'éducation de qualité doit aboutir au « succès de l'Europe et [à] l'amélioration de l'employabilité »³⁹. En outre, la performance des systèmes scolaires nationaux doit pouvoir être mesurée par les critères du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)⁴⁰. Ce dernier – créé et réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), organisation à but économique avant toutes choses⁴¹ – est souvent assimilé à une « marchandisation » de l'école⁴². La qualité de l'éducation apparaît ici surtout en termes économiques.

3. « Favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active »

Si cet objectif incarne, à première vue, des principes semblables à ceux de l'EDD – une baisse des inégalités, une stimulation de la participation citoyenne – la dimension économique est palpable. Selon cet objectif, les politiques d'éducation et de formation devraient permettre à tous les citoyen-ne-s de développer « des compétences professionnelles et les compétences clés nécessaires pour assurer leur employabilité et favoriser l'approfondissement de leur formation, la citoyenneté active et le dialogue interculturel »⁴³. Il est ajouté que « l'éducation devrait promouvoir les compétences interculturelles, les valeurs démocratiques et le respect des droits fondamentaux et de l'environnement »⁴⁴.

4. « Encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise »

Le rôle de l'innovation en matière de développement durable est ici reconnu. Or, il est suivi par le constat que « la créativité et l'innovation sont des éléments cruciaux pour la création d'entreprise et la compétitivité de l'Europe »⁴⁵, affirmant une orientation économique.

L'EDD n'est pas mentionnée explicitement dans la stratégie « Éducation et Formation 2020 », même si ses idées générales sont parfois reprises. De même que dans le rapport 2015 du Conseil et de la Commission concernant la mise en œuvre de la stratégie 2020 en matière d'éducation, il est observé qu' « une éducation et une formation de qualité contribuent à favoriser une croissance économique soutenue ainsi qu'un développement durable »⁴⁶. Pourtant, le développement durable ne fait pas partie des domaines d'action prioritaires définis pour la période de 2016 à 2020⁴⁷ !

³⁹ Conseil de l'Union européenne, *Éducation et Formation 2020*, p. 3.

⁴⁰ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 7.

⁴¹ OCDE, *Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques*, 1960.

⁴² Cf. p.e. Véronique Radier, « Des parents américains disent « non » au classement PISA, *Le nouvel Observateur*, 13 mai 2014.

⁴³ Conseil de l'Union européenne, *Éducation et Formation 2020*, p. 4.

⁴⁴ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*.

⁴⁵ Conseil de l'Union européenne, *Éducation et Formation 2020*, p. 4.

⁴⁶ Conseil de l'Union européenne, *Rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation*, 2015, p. 25.

⁴⁷ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 26-27.

2. L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN SUJET MARGINAL ?

Ainsi, la priorité de l'UE en matière d'éducation réside principalement dans sa fonction stimulante pour l'économie. Les considérations relatives aux idées de l'EDD sont plutôt marginales. Toutefois, il existe quelques avancées importantes.

Depuis 2006, l'EDD est incluse dans la stratégie de l'UE en faveur du développement durable. Datant de 2001, cette stratégie cherche à promouvoir, au sein de l'UE et en dehors, le développement durable dans ses trois dimensions, économique, sociale et environnementale⁴⁸. En 2006, une réorientation de la stratégie est proposée, soulignant que « *l'éducation est indispensable pour promouvoir un changement de comportement et doter l'ensemble des citoyens des compétences essentielles qui sont nécessaires pour parvenir au développement durable* »⁴⁹.

De plus, le Conseil adopte en 2010 des Conclusions sur l'EDD abordant « *le rôle déterminant de l'éducation* » pour le développement durable⁵⁰. Le Conseil plaide pour faire de l'EDD un élément central dans les systèmes d'éducation nationaux⁵¹, l'intégrant non pas en tant que « *matière distincte, mais plutôt [comme] un ensemble de principes et valeurs sous-jacents, tels que la justice, l'équité, la tolérance, la sobriété et la responsabilité* »⁵². Pourtant, l'EDD n'est pas seulement censée contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable, mais aussi à la stratégie *Europe 2020*⁵³. Cette dernière est l'actuelle stratégie de croissance économique de l'UE qui incarne parfaitement la vision de l'économie de la connaissance déjà explicitée⁵⁴.

Malgré une prise de conscience croissante de l'enjeu que représente l'EDD, au niveau de l'UE, l'éducation peine à se détacher de sa finalité économique basée sur la connaissance. Paradoxal car le mode de consommation et de production de l'économie européenne actuelle va à l'encontre du développement durable⁵⁵. Ainsi, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « *nous savons que la pensée économique actuelle doit changer* »⁵⁶. Si l'EDD, au sein de l'UE, reste subordonnée aux politiques économiques, son potentiel transformateur risque d'être affaibli.

⁴⁸ Conseil de l'Union européenne, *Nouvelle stratégie de l'UE en faveur du développement durable*, 2006, p. 3-4.

⁴⁹ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 22.

⁵⁰ Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur l'éducation au développement durable*, 2010, p. 1.

⁵¹ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 3.

⁵² Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 4.

⁵³ Conseil de l'Union européenne, *ibidem*, p. 3.

⁵⁴ Commission européenne, « Europe 2020 », <http://bit.ly/1zZ4Pww>.

⁵⁵ Pour en savoir plus, voir la première Note d'analyse sur l'EDD.

⁵⁶ UNESCO, *Déclaration de Bonn*, 2009, p. 3.

III. DEUX EXEMPLES NATIONAUX CONCRETS

Après avoir analysé les cadres international et supranational des politiques européennes en matière d'EDD, regardons les mises en œuvre concrètes au sein de deux pays européens : l'Allemagne et les Pays-Bas.

1. L'ALLEMAGNE

En Allemagne, les parties prenantes principales de l'implémentation de l'EDD sont d'une part, la Commission allemande de l'UNESCO qui réalise une importante activité de coordination des engagements pour l'EDD en Allemagne et d'autre part, le Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche qui offre le soutien politique nécessaire. Au lieu de faire référence à la stratégie de Vilnius de la CEE-ONU, ces deux acteurs inscrivent leurs engagements pour l'EDD dans le Programme d'action global pour l'EDD (PAG), initiative menée par l'UNESCO pour la période 2015-2019⁵⁷⁵⁸.

1.1. La Commission allemande de l'UNESCO, coordinatrice des activités pour l'EDD en Allemagne

Afin de coordonner et promouvoir les activités de l'EDD en Allemagne, la Commission allemande de l'UNESCO a créé une base de données en ligne⁵⁹ rassemblant tous les acteurs allemands de l'EDD et mettant en évidence différentes bonnes pratiques.

En guise d'exemple, Kulturweiter est l'un des nombreux acteurs présenté sur le site web. Association d'ancien-ne-s d'un service citoyen allemand, cette initiative propose une formation continue pour devenir animateur/animateur de l'EDD. L'objectif est que les participant-e-s, une fois la formation terminée, deviennent des disséminateurs des sujets relatifs à l'EDD. Ils peuvent devenir actifs dans des contextes divers tels que les écoles, les universités ou d'autres établissements de formation⁶⁰.

La base de données compte déjà 260 acteurs⁶¹, preuve du dynamisme du paysage allemand de l'EDD.

1.2. Le cadre politique

Afin d'assurer un soutien politique à l'EDD, le Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche a lancé une plateforme nationale. Composée de décideurs de la politique, de la science, de l'économie et de la société civile, cette plateforme est responsable de la mise en œuvre du PAG en Allemagne et conseillée par des forums d'experts. Un congrès annuel réunit

⁵⁷ Commission allemande de l'UNESCO, « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Einstieg », <http://bit.ly/2mznZ9J>.

⁵⁸ Le PAG vise à instaurer l'EDD dans tous les domaines éducatifs à l'échelle mondiale. Pour en savoir plus, voir la première Note d'analyse sur l'EDD.

⁵⁹ www.bne-portal.de.

⁶⁰ Commission allemande de l'UNESCO, « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Akteure, kulturweiter », <http://bit.ly/2mzzUEB>.

⁶¹ Commission allemande de l'UNESCO, « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Akteure », <http://bit.ly/2moFkWe>.

ensuite tous ces acteurs autour d'une mission : élaborer un plan d'action national en matière d'EDD⁶².

2. LES PAYS-BAS

2.1. Le Programme d'éducation pour le développement durable aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, les activités de l'EDD s'inscrivent dans le Programme d'éducation pour le développement durable⁶³. Reposant sur le postulat que l'EDD doit être présente au cœur de toute activité⁶⁴, ce programme regroupe les engagements en faveur de l'EDD du gouvernement néerlandais, du système éducatif, ainsi que du secteur privé et des médias⁶⁵. Ce programme a été lancé en 2004, suite à un accord entre six ministères, les autorités provinciales et les conseils de l'eau des Pays-Bas⁶⁶. Avant cela, des mouvements d'éducation pour la conservation de la nature et d'éducation environnementale existaient déjà⁶⁷. Il est aussi intéressant de remarquer que, contrairement à l'Allemagne, la stratégie pour l'EDD aux Pays-Bas correspond non seulement aux efforts de l'UNESCO pour promouvoir l'EDD, mais est également une contribution à la mise en œuvre de la stratégie d'EDD de la CEE-ONU (stratégie de Vilnius)⁶⁸.

Afin de montrer la diversité des initiatives qui font partie du Programme d'EDD, voici quelques exemples :

- Le monde de Sarah : destiné aux écoles primaires, ce projet pose sous forme de jeu des questions sur la durabilité, le changement climatique, la consommation et le gaspillage⁶⁹.
- Morgen : l'objectif de ce réseau étudiant consiste en l'intégration des pratiques et activités du développement durable au sein des universités. Ceci inclut par exemple l'organisation des stages, des excursions et des ateliers⁷⁰.
- Hiteq : centre d'innovation pour le développement durable, Hiteq fournit aux entreprises et aux établissements d'enseignement privés des concepts et des modèles pour un développement durable dans les domaines « société », « entreprise et salariés », « éducation » et « technologie »⁷¹.

Malgré l'engagement pour l'EDD plutôt marginal de la part de l'Union européenne, les exemples de l'Allemagne et des Pays-Bas témoignent des efforts importants en faveur de l'EDD au niveau national.

⁶² Commission allemande de l'UNESCO, « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Gremien der deutschen Umsetzung », <http://bit.ly/2IRs8Gj>.

⁶³ UNESCO, *Des pays en marche vers l'éducation pour le développement durable*, 2011, p. 99.

⁶⁴ UNESCO, *ibidem*, p. 103.

⁶⁵ UNESCO, *ibidem*, p. 100.

⁶⁶ UNESCO, *ibidem*, p. 101.

⁶⁷ UNESCO, *ibidem*, p. 100.

⁶⁸ UNESCO, *ibidem*, p. 103.

⁶⁹ UNESCO, *ibidem*, p. 110.

⁷⁰ UNESCO, *ibidem*, p. 112.

⁷¹ UNESCO, *ibidem*, p. 114.

Il faut pourtant ajouter à ce bilan positif que selon la CEE-ONU, les pays d'Europe orientale et les pays d'Europe du Sud-Est rencontrent encore des obstacles dans l'implémentation des pratiques de l'EDD⁷²⁷³. L'Allemagne et les Pays-Bas apparaissent ainsi comme bons élèves, mais ne représentent pas forcément la tendance prise par tous les pays européens.

CONCLUSION

Les efforts entrepris en Europe en matière d'EDD semblent plus découler de l'échelon international que de l'Union européenne, qui, elle, peine encore à élaborer une stratégie pour l'EDD ne visant pas en première ligne des objectifs économiques. Ce manque d'engagement de la part de l'UE peut s'expliquer, en partie, par le fait que les politiques d'éducation européennes soient soumises à la méthode ouverte de coordination (MOC), limitant le pouvoir de l'UE dans ce domaine. Néanmoins, l'absence complète de l'EDD parmi les objectifs communs décrits dans la stratégie *Éducation et Formation 2020* laisse à désirer.

Au niveau international, en revanche, les efforts de l'UNESCO, notamment le Programme d'action global (PAG)⁷⁴, semblent porter leurs fruits. Ainsi, le rapport d'évaluation de la stratégie de Vilnius témoigne d'une prise en compte croissante de l'EDD au sein des pays européens. Toutefois, il révèle aussi les défis à surmonter : l'intégration structurelle de l'EDD dans les systèmes éducatifs européens reste encore à être réalisée, l'appui politique au sujet de l'EDD doit se démultiplier, et les différences entre les pays européens mentionnées ci-dessus empêchent de parler d'un progrès généralisé à l'échelle européenne.

Or, les initiatives poursuivies en Allemagne et aux Pays-Bas sont prometteuses. Elles montrent le chemin vers une Europe durable d'un point de vue environnemental, économique et social.

⁷² Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Stratégie de la CEE*, p. 14.

⁷³ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Troisième rapport d'évaluation*, p. 6.

⁷⁴ Pour en savoir plus, voir la première Note d'analyse sur l'EDD.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS

- Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, mars 2005. Consulté sur : <https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.f.pdf>.
- Commission économique des Nations unies pour l'Europe, *Troisième rapport d'évaluation de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, février 2016. Consulté sur : <https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/ece/ece.batumi.conf.2016.inf.17.f.pdf>.
- Conseil de l'Union européenne, *Nouvelle stratégie de l'UE en faveur du développement durable*, juin 2006. Consulté sur : https://www.etuc.org/IMG/pdf/EU_SDD_Juin_06__FR.pdf.
- Conseil de l'Union européenne, *Education et Formation 2020*, mai 2009. Consulté sur : [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52009XG0528\(01\)&from=EN](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52009XG0528(01)&from=EN).
- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur l'éducation au développement durable*, novembre 2010. Consulté sur : https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/educ/117856.pdf.
- Conseil de l'Union européenne, *Rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation*, décembre 2015. Consulté sur : [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52015XG1215\(02\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52015XG1215(02)&from=FR).
- OCDE, *L'économie fondée sur le savoir*, 1996. Consulté sur : <http://www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/1913029.pdf>.
- UNESCO, *Plan international de mise en oeuvre*, 2005. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148654f.pdf>.
- UNESCO, *Déclaration de Bonn*, avril 2009. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001887/188799f.pdf>.
- UNESCO, *Des pays en marche vers l'éducation pour le développement durable*, 2011. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002109/210940f.pdf>.
- UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable*, 2014. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002305/230514f.pdf>.

ARTICLES

- Véronique Radier, « Des parents américains disent « non » au classement PISA », *Le nouvel Observateur*, 13 mai 2014. Consulté sur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/education/20140513.OBS6959/des-parents-americains-disent-no-au-classement-pisa.html>.

DOSSIERS WEB

- Commission allemande de l'UNESCO, Rubrique : « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Gremien der deutschen Umsetzung », <http://www.bne-portal.de/de/bundesweit/gremien-der-deutschen-umsetzung>.
- Commission allemande de l'UNESCO, Rubrique : « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Akteure », <http://www.bne-portal.de/de/akteure/karte>.
- Commission allemande de l'UNESCO, Rubrique : « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Akteure, kulturweiter », <http://www.bne-portal.de/de/akteure/profil/ausbildung-und-weiterbildung-zu-bne-teamerinnen>.
- Commission allemande de l'UNESCO, Rubrique : « UNESCO-Weltaktionsprogramm : Bildung für nachhaltige Entwicklung, Einstieg », <http://www.bne-portal.de/de/einstieg>.
- Commission européenne, Rubrique : « Europe 2020 », http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index_fr.htm.
- Commission économique des Nations unies pour l'Europe, Rubrique : « Mission », <https://www.unece.org/mission.html>.
- Eur-Lex, Rubrique : « Méthode ouverte de coordination », http://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/open_method_coordination.html?locale=fr.
- Europass, Rubrique : « Glossaire », <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/education-and-training-glossary>.
- Le Monde diplomatique, Rubrique : « Conseil européen de Göteborg », 19 juin 2001, <https://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/goteborg>.
- OCDE, Rubrique : « Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques », décembre 1960, <http://www.oecd.org/fr/general/conventionrelativealorganisationdecooperationetdedeveloppementeconomiques.htm>.
- UNESCO, Rubrique : « Éducation au développement durable », <http://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>.
- Toute l'Europe, Rubrique : « L'Europe de l'éducation et de la formation », 31 oct. 2014, <http://www.touteurope.eu/les-politiques-europeennes/education-et-formation/synthese/l-europe-de-l-education-et-de-la-formation.html>.

PUBLICATIONS

- Collectif Paris Education 2015, « Pour vivre ensemble à 10 milliards, changeons de l'éducation », *manifeste*, 2015. Consulté sur : <http://en.unesco.org/esd-repo/669/1/Paris-education2015-manifeste.pdf>.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

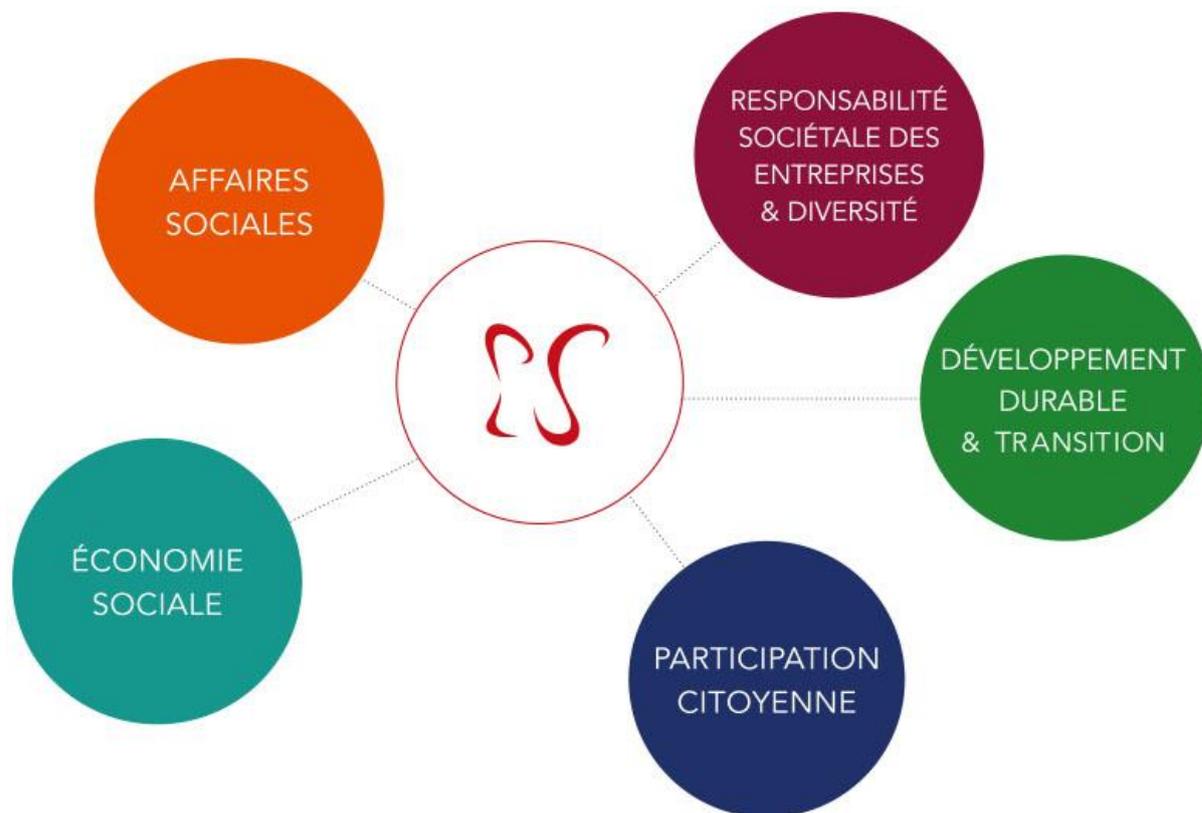
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? Marie Schuller, février 2017.*
- *La nouvelle politique énergétique de l'UE et ses enjeux. Marie Schuller, février 2017.*
- *Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu. Marie Schuller, décembre 2016.*
- *LGBTQ et discrimination professionnelle en Europe et aux États-Unis. Océane Imbert, décembre 2016.*
- *L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : une nécessité qui rencontre des obstacles. Anna Métral, décembre 2016.*
- *De l'Accord de Paris à la COP 22. Marie Schuller, décembre 2016.*
- *Social impact bonds : pour ou contre ? Hans Deblieck, novembre 2016.*
- *Économie circulaire et ESS : complémentarités et synergies. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Pack Économie circulaire, analyse de mesures de la Commission Juncker. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Transition vers une économie circulaire : financements et leviers. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Économie circulaire et emploi : enjeux et perspectives. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS et SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS et SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

